

Compte-rendu du Conseil Municipal de Montaigut-Le-Blanc Vendredi 10 janvier 2020

9 Présents : Julien Guillaume / Dominique Loverini / Michel Sauvadet / Amélie Demigne / Marie-Pierre Amouroux / Marie-Claude Debrion / Olivier Bergoin / Yvon Rouget / Elsa Galeyrand

3 Procurations : Audrey Peyry donne pouvoir à. Julien Guillaume
Romain Roche donne pouvoir à Amélie Demigne
Laurent Retaillaux donne pouvoir à. Yvon Rouget

3 Absents : Christian Chabaud / Ernesto Ruiz / Séverine Veyssièrè

1- Travaux de mise en sécurité de l'école Voté à l'unanimité
Choix de l'entreprise MB Clôture (meilleure offre) pour effectuer le changement du portail et la réhausse du grillage de la cour (mise aux normes des hauteurs).
Demande de devis complémentaires pour la réalisation d'une clôture et d'un portillon afin de séparer l'espace où se trouve l'escalier de secours de l'école.

2- Extension de la zone de préemption Voté à l'unanimité
Actuellement, la zone est limitée aux 2 périmètres de protection (500m) autour des monuments historiques classés du village de Montaigut (Château et Porche sous l'église). Délibération datant du 06/04/06.
Le Conseil Municipal décide de solliciter auprès de l'Agglo Pays d'Issoire une étude du projet d'extension de cette zone de préemption aux dimensions de la carte communale (ensemble des zones constructibles), ainsi qu'un élargissement des motifs ouvrant le droit de préemption.

3- Accompagnement pour le R.G.P.D. (Réglement Général pour la Protection des Données)
Le personnel administratif de mairie a l'obligation de se former pour assurer la protection des données publiques. Le Conseil Municipal choisit le prestataire A.I.C.R.I.

4- Jeux enfants à Reignat Voté à l'unanimité
Un espace de jeu pour enfants (de 2 à 8 ans) va être réalisé à Reignat, place des Tilleuls, dans une zone sécurisée par une clôture, à l'angle sud-est de la place. Le budget total de l'opération approche les 5000€ selon le choix exact des jeux. Le Conseil Municipal a choisi à l'unanimité, J.P.P., prestataire de jeux pour collectivités. Le choix des jeux installés sera finalisé avec l'Association Reignat Avenir qui s'est proposée de financer ce projet à hauteur de 2500€.

5- Travaux d'électricité à l'ancienne école de Reignat
Les devis pour ces travaux n'étant pas arrivés en Mairie, la délibération est ajournée.

6- Don au C.C.A.S. Voté à l'unanimité
Suite à la proposition du Maire, lors de son élection, d'imputer son indemnité mensuelle de 100€ brut, le Conseil Municipal prend une délibération autorisant le versement en terme d'un don au C.C.A.S., d'un montant de 900€ net, correspondant aux 10 mois concernés pour le mandat du Maire sur la période 2019/20.

7- Camping municipal
Après lecture par le Maire du projet de délibération rédigé par la juriste de la commune, pour régir la prochaine délégation de service public du camping, le document est approuvé à l'unanimité.

8- Questions diverses

- Les cloches de l'église de Montaigut sont en réparation.
- Une mise en demeure d'enlèvement des véhicules à été adressée le 10/01/20, concernant un stockage d'automobiles illicite à Saint-Julien. Le site doit être réduit à 9 voitures maximum, sous 8 jours, sans quoi la gendarmerie sera en droit d'intervenir.
- Le Maire précise avoir contacté le propriétaire d'une zone illicite de déchets à Saint-Julien pour lui demander de régulariser la situation au plus vite.
- Le chemin de la Côte de Merle nécessite la rédaction d'un relevé officiel par un géomètre afin de permettre à la juriste de la Commune de statuer sur une éventuelle dégradation du domaine public suite aux travaux effectués par un particulier en contre-bas.

E. Galeyron

